



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures
Département des transports



Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE, Paris, France)

Commissariat général au développement durable (CGDD)
Direction de la recherche et de l'innovation (DRI)
Service de la recherche – Mission Transports

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

avec le **CEPS/INSTEAD**

(Centre d'Études de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Économiques / International Networks for
Studies in Technology, Environment, Alternatives, Development)

<http://www.ceps.lu>

et le

Ministère du Développement durable et des Infrastructures du Grand-Duché de
Luxembourg (MDDI)
Département des transports

Appel à communication

du 7 novembre 2014

pour le

14^{ème} séminaire francophone est-ouest de socio-économie des transports

4 et 5 juin 2015

Au CEPS/INSTEAD
Cité des Sciences, Esch-sur-Alzette
Grand-Duché de Luxembourg

Clôture de l'appel le **29 janvier 2015** à minuit

1- Contexte

Organisé par la direction de la recherche et de l'innovation (DRI) du ministère français chargé du développement durable (MEDDE), le CEPS/INSTEAD et le Ministère du Développement durable et des Infrastructures (MDDI) du Grand-Duché de Luxembourg, le 14^{ème} séminaire francophone est-ouest de socio-économie des transports se tiendra à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), les 4 et 5 juin 2015, dans les locaux du CEPS/INSTEAD à la Cité des Sciences du Luxembourg.

Le séminaire francophone est public et destiné à promouvoir et valoriser la recherche en socio-économie des transports menée en langue française dans le monde.

Les intervenants au séminaire s'exprimeront en français et s'engageront à participer à toutes les sessions et à la visite en groupe prévue le samedi 6 juin 2015, destinée à favoriser les relations entre chercheurs francophones.

2. Thème et sessions

Le thème choisi pour les quatre sessions, d'une demi-journée chacune, est :

Frontières, limites, échelles ***Mobilité fractionnée, mobilité hiérarchisée, mobilité structurée***

Les sujets des propositions de communication doivent être envisagés ***dans le cadre de ce thème général***, dans toutes les dimensions du développement durable (changement climatique, biodiversité, incertitudes énergétiques, aspects économiques et financiers, équité et questions sociales, comportements,...).

1ère session – Introduction et thématique transfrontalière

La session sera consacrée d'abord à la présentation du séminaire et à l'actualité de la recherche en France et au Luxembourg, le pays d'accueil, puis à un module thématique sur la mobilité transfrontalière.

Les trois autres sessions seront centrées autour de trois grands domaines, concernant aussi bien les transports de marchandises que de personnes. Les communications porteront en particulier sur les sujets mentionnés ci-après à titre indicatif, pour chaque session, en les traitant dans la perspective du thème général du séminaire.

2^e session - Politiques, prévision, prospective :

- *Politiques de transport* : analyse et évaluation des politiques, de leur évolution, de leurs effets ; hiérarchies institutionnelles ; inter-modalité ; perspectives financières du système de transport et acteurs ; question des infrastructures ; énergie et déplacements ; évolution des conceptions de la vitesse ; transport international ; effet de frontière ;...

- *Logistique et transport de marchandises* : inter-modalité et report modal ; ports, voies ferrées, voies navigables, routes ; intervention publique ; rapports système productif / transport ;...
- *Evolutions dans le domaine ferroviaire* : aspects institutionnels et concurrence ; échelons local/national/international ; évolution des transports régionaux ;...
- *Questions sociales* : équité et acteurs ; effets redistributifs ; socio-économie de l'innovation ;...
- *Prospective* : scénarios ; ruptures ; sortie de crise ; évolutions institutionnelles ; nouveaux modèles ; proximité ; nouveaux modes de vie ; rôle des innovations technologiques ; ...

3^e session - Aide à la décision publique et régulation des déplacements :

- *Outils d'aide à la décision* : calcul économique et développement durable ; nouveaux outils ; modélisation ; indicateurs ; statistiques ;...
- *Apports de la recherche sur les outils de régulation* : mesures locales/mesures globales ; taxation ; péage ; stationnement ; permis négociables ; réglementation ; rationnement ; investissements ;...
- *Cas de la logistique et du transport de marchandises* : Internet physique ; aspects collaboratifs ; possibilités et effets de l'économie circulaire ; proximité, écologie industrielle et transport ;...

4^e session – Questions urbaines :

- *Interactions urbanisme / transport* : évolutions récentes ; conséquences morphologiques ; pôles secondaires ; agglomérations transnationales et déplacements ; évolution de l'accessibilité ; temps/ espace/ vitesse ; densité ;...
- *Evolution des modes de vie, des comportements de mobilité et stratégies de localisation* : effets du prix de l'énergie ; évolution des pratiques de mobilité et de la mobilité résidentielle ; proximité ; évolution de la dépendance à l'égard de l'automobile ; budgets-temps et programmes d'activités ;...
- *Logistique urbaine* : modélisation ; stratégies de localisation ; insertion dans l'ensemble des déplacements ; recours aux modes de transport en commun ;...
- *Evolution des transports collectifs* : rationalisation et hiérarchisation des réseaux ; qualité du transport collectif ; nouveaux services ; mutualisation de la voiture particulière ; intégration du co-voiturage et du vélo ; structuration urbaine par les transports collectifs (« TOD ») ;...

* *

*

Les disciplines mobilisées relèveront des sciences humaines, notamment l'économie, la sociologie, la géographie, la psychosociologie, l'histoire, les sciences politiques,... avec

toutes les spécialités, sous-spécialités et disciplines connexes (socio-économie de l'innovation, urbanisme, modélisation,...).

3. Modalités pratiques

Les chercheurs qui souhaitent intervenir à ce séminaire sont invités à adresser leur proposition de communication avant le **29 janvier 2015** à minuit. Les propositions doivent être envoyées à gerard.brun@developpement-durable.gouv.fr, avec copie à Jean-francois1.Sanchez@developpement-durable.gouv.fr et à philippe.gerber@ceps.lu

Elles doivent comporter l'adresse professionnelle et le numéro de téléphone et de télécopie du responsable scientifique de la proposition. Un accusé de réception confirmera l'enregistrement de la candidature.

Les propositions de communication (rédigées en français), comporteront environ 600 à 700 mots. Elles devront porter un titre et adjoindre un petit nombre de références, y compris aux travaux des auteurs. Un résumé de quelques lignes en français devra être fourni.

Les propositions de communication seront examinées par un comité scientifique. La décision finale de sélection sera prise par la DRI avec le CEPS/INSTEAD et le MDDI, après avis du comité scientifique, en fonction de la qualité des propositions. A qualité égale, il sera tenu compte de l'équilibre général du programme du séminaire.

Les auteurs sélectionnés devront ensuite transmettre le texte de leur communication, ou au moins un document de type Powerpoint, pour la fin du mois d'avril 2015, au plus tard. Les intervenants au séminaire disposeront chacun de 20 minutes, auxquelles s'ajouteront 10 minutes de débat avec la salle. Ils devront concevoir leur intervention en fonction de ce temps de parole.

Certaines communications pourront être publiées dans un numéro spécial de *Espace – population – société* (<http://eps.revues.org/>) en suivant les conditions de la revue. En outre, les actes intégraux du séminaire figureront dans la base de données ISIDOREDD de la DRI (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Centre-de-documentation-CRDD-.html>) et dans la base TEMIS du MEDDE (CGDD/SDAG) (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Base-de-donnees-Temis.html>).

Les participants devront, le cas échéant, accomplir eux-mêmes les formalités administratives indispensables à l'entrée au Luxembourg (passeport, visa,...).

* *

*

Le déplacement et le séjour de quelques intervenants justifiant de difficultés particulières pourront être pris en charge, dans la limite des crédits affectés au séminaire.
